



Vendredi 5 juin 1998

**ELECTION DE GEORGES JACOBS A LA PRESIDENCE DE L'UNICE;
LES ENTREPRISES EUROPEENNES ADRESSENT UN MESSAGE CLAIR AU
SOMMET DE CARDIFF EN FAVEUR DES REFORMES STRUCTURELLES
INDISPENSABLES**

Les présidents des 33 fédérations membres de l'UNICE se sont réunis aujourd'hui à Londres pour **élire le baron Georges Jacobs au poste de président de l'UNICE**. Succédant à M. François Perigot, dont le mandat vient à échéance ce même jour, Georges Jacobs est une personnalité bien connue et respectée du monde des affaires et des fédérations. Actuellement président du comité exécutif du Groupe UCB et président honoraire de la FEB (Fédération des entreprises belges), il est également un ancien vice-président de l'UNICE et le président du groupe de travail "Compétitivité" de l'UNICE, fonction durant laquelle il supervisa la publication du rapport de l'UNICE sur "L'étalonnage de la compétitivité européenne: de l'analyse à l'action" (février 1998).

Dans son message au Conseil européen de Cardiff des 15 et 16 juin prochains, le Conseil des présidents lance un appel aux chefs d'Etat et de gouvernement, afin qu'ils **poursuivent le processus de convergence budgétaire et opèrent les réformes structurelles et économiques nécessaires à l'amélioration de l'emploi**. "Les initiatives à courte vue, surtout dans les domaines fiscal ou social", a déclaré le président sortant, François Perigot, "ne peuvent que mettre en danger les récents progrès obtenus dans l'amélioration de la situation concurrentielle en Europe – l'actuelle conjoncture économique favorable doit être mise à profit pour fortifier les bases de la construction d'une Europe plus compétitive".

Le Conseil des présidents a également insisté sur une action ferme dans les principaux domaines suivants:

- ✧ reconnaissance continue du principe de subsidiarité, notamment dans la politique de l'emploi qui demeure une prérogative nationale;
- ✧ engagement des Etats membres à approfondir et élargir l'Union européenne et donc, pour en assurer le succès, à renforcer la position concurrentielle des entreprises européennes;
- ✧ achèvement du marché unique avant la date-butoir du 1^{er} janvier 1999, étant entendu que la mise en place de l'euro va renforcer les exigences de bon fonctionnement du marché unique;
- ✧ amélioration de l'environnement réglementaire, surtout pour les petites et moyennes entreprises.

Au nom des millions d'entreprises de toutes tailles qu'ils représentent et qui seront les premières affectées par le "bogue du millénaire", les présidents des fédérations membres de l'UNICE appellent les plus hautes autorités de l'Union à promouvoir la résolution de ce

problème et à mettre en œuvre les campagnes de sensibilisation nécessaires, afin de contribuer à la préparation la plus large possible de tous les acteurs concernés.

Pour plus d'informations, contactez Christophe de Callatay (32- 2- 237 6515) ou Alistair MacIntyre Currie (237 65 62)